

# CONSEIL D'ÉCOLE

9 NOVEMBRE 2023

## **Membres du nouveau conseil**

Suite aux élections des parents délégués qui ont eu lieu le 13/10/2023

Participation à Oisseau-Le-Petit : 55,93%

Participation à Fyé : 55,38%

## **Parents d'élèves élus :**

Mme BOAILLON Mélanie ; M. COUPRY Jean-Noël ; Mme HERSANT-CHEVAIS Mélanie ; Mme JOINT Natacha ; M. LHUISSIER Yoann ; Mme TOUCHARD Aurélie.

## **Mairies :**

M. GOYER et M. PLANCHAIS : maire et adjoint au maire de Oisseau-Le-Petit

M. EVETTE : adjointe au maire de Bérus

M. VIEILLEPEAU : maire de Béthon et vice-président du SIVOS

M. FRIMONT : maire de Fyé

M. LATACZ : maire de Chérisay

Mme LELIEVRE : présidente du SIVOS.

## **Enseignants :**

Fyé : Mme VIGNERON, Directrice du RPI Rosay Nord (50% PS-MS) ; Mme GESLOT (50% CE1-CE2) ; Mme ROULAND (50% CE1-CE2) ; Mme BELLIOU (CE2-CM1) ; Mme LEROY (CM1-CM2), Mme GUIBERT (CM1-CM2).

Oisseau-Le-Petit : M. VILLAIN (75% GS-CP) ; Mme ROUSSEAU (25% GS-CP) ; Mme CIVEL (CP) ; Mme COLLIN (CE1).

## **Excusés :**

Inspection de l'Éducation Nationale : M. Charles MAHOUI ;

Enseignantes : Mme LAIGNEAU (PS-MS-GS), Mme BLOT (50% TPS-PS-MS) ;

Mairies : M. BOURGEOIS (adjoint au maire de Chérisay), Mme FROMENTIN (adjointe au maire de Béthon),

Mme THOMAS (adjointe au maire de Bérus)

Parents d'élèves : M. CHAPRON Cédric, Mme CHOBLET Ludvine, Mme LACROIX Elodie

## **Personnel intervenant dans l'école pendant le temps de classe :**

Karine Mathoneau, Franck Ragot (maîtres spécialisés du RASED).

ATSEM : Josiane Doudieux, Chloé Godard, Jennifer Lhuissier, Magalie Morançais.

AESH : Marie Bernad et Elodie Lefaux.

## **Le règlement intérieur du conseil d'école :**

Présentation du règlement intérieur du conseil et rappel de la loi et du rôle du conseil d'école.

Le règlement intérieur du conseil d'école a été adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

## **Le règlement intérieur de l'école :**

Le règlement intérieur a été mis à jour pour correspondre aux nouveaux horaires d'APC. Il a également été ajouté l'interdiction de l'usage des appareils connectés en plus des téléphones portables. Il n'y a pas d'autre changement. Il sera mis à disposition des familles sur le blog de l'école. La rubrique « Harcèlement scolaire » se nomme désormais « Dispositif Phare ». Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

**Présentation de la charte de la laïcité** en vigueur dans les établissements scolaires. Elle explicite les sens et les enjeux du principe de laïcité à l'École, et rappelle les valeurs et les principes de la République. Elle est communiquée au personnel éducatif, affichée dans l'école et communiquée à la rentrée aux familles.

## **Les absences des enseignants et remplacements :**

Les élèves peuvent être répartis dans les classes si nécessaire en cas d'absence non remplacée d'enseignant. Lorsqu'un enseignant est absent, les familles sont prévenues par un mot ou un mail. De plus, il y a un article sur le blog pour tenir informées les familles de la présence ou non d'un remplaçant dans la classe concernée.

<https://passerelle2.ac-nantes.fr/rpi-oisseau-fye/2022/09/26/actualites-des-absences-et-remplacements-sur-le-rpi/>

### Dispositif Phare : harcèlement.

L'école est engagée dans le programme Phare. Dans ce cadre, l'école peut organiser des rencontres avec les élèves concernés par la situation. Durant les entretiens individuels ou collectifs réalisés à l'école, les élèves sont amenés à proposer des solutions et deviennent, ainsi, acteurs de la résolution du problème. Les parents sont informés de l'évolution de la situation. En outre, pour les situations le nécessitant, l'Inspecteur de l'Education Nationale peut mobiliser l'équipe ressource de circonscription.

Nous devons faire passer des questionnaires anonymes sur le harcèlement entre le 9 et le 15 novembre. Il n'y aura pas de remonté des questionnaires.

### Effectifs et répartitions des élèves dans les 9 classes :

	OISSEAU-LE-PETIT				FYE				
	PS-MS-GS	GS-CP	CP	CE1	TPS-PS-MS	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2 A	CM1-CM2 B
TPS					1				
PS	8				15				
MS	11				9				
GS	6	16							
CP		8	25						
CE1				22		8			
CE2						15	17		
CM1							8	12	8
CM2								12	17
Total par classe	25	24	25	22	25	23	25	24	25
Total par site	96				122				
Total RPI	218								

Les classes de GS-CP-CE1 ne doivent pas dépasser 24 élèves par classe dans la mesure du possible.

**Accueil des TPS :** les TPS sont accueillis dans les classes de PS-MS et PS-MS-GS selon deux critères :

- Ils doivent être nés entre janvier et mars pour avoir une maturité suffisante.
- La classe d'accueil ne doit pas excéder 25 élèves inclus.

### Évaluations nationales

Des évaluations nationales ont été réalisées auprès des CP, CE1 et CM1. Les familles des élèves concernés sont informées des observations faites pour leur enfant.

### Projets pédagogiques pour l'année 2022-2023

- Thème de l'année autour du sport et des jeux olympiques.
- **Piscine :** les élèves de CM2, les CE1 de Mme Geslot/Mme Rouland et les CP de Mme Civel sont allés 10 séances à la piscine du 12/09 au 13/10/2023 les mardis et vendredis matin.  
Les élèves de GS de Mme Laigneau, les GS/CP et les CE1 de Oisseau iront à la piscine pour 10 séances du 05/12 au 20/01 les mardis et vendredis matin.
- **Musique :** Les classes élémentaires (et les Grandes Sections) bénéficient d'une intervenante de musique cette année : Nadine Auregan. Elle intervient dans les classes un jeudi sur 2, le matin à Fyé et l'après-midi à Oisseau-le-Petit.
- **Assistante anglaise :** les classes de Mme Belliot, Mme Guibert, Mme Leroy à Fyé ; Mme Civel, Mme Collin et M. Villain à Oisseau-le-Petit, bénéficie d'une assistante langue tous les lundis depuis les vacances d'octobre jusqu'aux vacances de printemps. Cette assistante vient des USA et s'appelle Zahra. Les élèves sont très contents, ils apprécient. Elle est payée par l'éducation nationale et le SIVOS finance les transports.
- **Ecole et cinéma :** les classes de maternelles participent cette année à Maternelle et Cinéma avec deux séances et les classes d'élémentaire à Ecole et Cinéma avec trois séances. Il s'agit pour les enfants de pouvoir découvrir des œuvres cinématographiques adaptées à leur âge gratuitement. En effet, l'entrée au cinéma est intégralement prise en charge par les coopératives scolaires des écoles (2,50 €), le transport est pris en charge par la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.
- **Festival du livre :** Cette vente de livres permet d'enrichir les bibliothèques des écoles. L'action se déroulera sur deux semaines : du 04/12 au 15/12 à Fyé et du 13/05 au 17/05 à Oisseau-Le-Petit.

- **Mômo Festival** : Normalement, toutes les classes participent à Mômo Festival cette année. Cela permet de bénéficier de spectacles organisés au sein des écoles ou communes de notre RPI. Le coût des places est pris en charge en partie par les coopératives scolaires, et en partie par la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles. Le premier spectacle aura lieu le mardi 14 novembre pour les maternelles.
- **Les Incorruptibles** : l'école de Oisseau le Petit participe au prix des Incorruptibles. Les classes reçoivent une sélection de livres par niveau puis votent pour leur livre préféré jusqu'en mai, participant ainsi au prix littéraire jeunesse national. A Fyé, trois classes se sont inscrites à un rallye lecture.
- **Semaine de la maternelle** : elle se déroulera du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre avec le thème « Bien dans mon corps, bien dans ma tête. Prêt pour apprendre et grandir à l'école maternelle ». Les familles pourront être accueillies dans les classes autour d'un programme d'activités que l'équipe enseignante aura construit.
- **Les petits scientonautes** : Ce projet est organisé par Maine Sciences, qui promue la science et la démarche scientifique. Le thème de l'année est l'eau. Ils viendront sur Oisseau pendant deux jours, avec une exposition et des ateliers scientifiques autour de l'eau. Suite à cela, un petit projet scientifique avec des photos et un film sera réalisé.
- **Correspondance** : La classe de CM1-CM2 d'Elodie Leroy réalise une correspondance scolaire avec l'école de Gesnes le Gandelin, la classe de TPS-PS-MS d'Aurélié Vigneron avec la classe de PS-MS d'Emilie Nogues au Mans, et la classe de CE1-CE2 de Marie Geslot et Lysa Rouland avec l'école de Dangeul.

### Sécurité :

Les PPMS « risques majeurs » et « intrusion, attentat » ont été réactualisés.

Il s'agit de mettre en place des procédures pour que les adultes et les élèves de l'école aient les bons réflexes en cas d'intrusion dans l'école de personnes malveillantes ou d'accidents majeurs d'origine naturelle ou technologique.

Au cours de l'année scolaire 4 exercices sont réalisés :

- 2 exercices incendie, le premier a eu lieu le 18/09/2023
- 1 exercice PPMS attentat, qui a été réalisé le 07/11/23
- 1 exercice PPMS risques majeurs, qui sera réalisé dans l'année

Les familles sont bien sûr informées de tous les exercices PPMS.

Concernant le PPMS attentat, il a été relevé la difficulté de fermer les portes des locaux lorsqu'ils sont utilisés par des intervenants extérieurs (enseignants du RASED par exemple) ou lorsqu'il y a des remplaçants car ceux-ci n'ont pas les clés des locaux pour fermer. La gendarmerie a proposé que les portes soient équipées de fermeture-bouton pour fermer de l'intérieur, ou qu'une clé soit accrochée en hauteur près des portes pour éviter ce problème.

Sur Oisseau, il faudrait qu'un sifflet soit accroché en hauteur dans chaque classe en cas de déclenchement du PPMS. En effet, en bas il n'y avait pas de sifflet, et en haut il n'y en a qu'un seul dans le bureau de direction.

### Etat des comptes / coopérative scolaire :

#### Oisseau-Le-Petit :

Solde au 05/09/22 : 1825.21€

Solde au 07/08/23 : 1371.09€

	recettes	dépenses
Affiliation OCCE		248.42
Achats et ventes diverses classe	333.40	480.55
Cinéma 2021/2022		515.00
Cinéma 2022/2023		572.50
Photos	2202.00	1611.40
Vente de gâteaux	292.40	
Projet ENS	300.00	

### Fyé :

Solde au 26/06/23 : 4367.13€

Solde au 01/10/23 : 4016,84€

	recettes	dépenses
Remboursement sortie Sainte Suzanne APE	239	
Achat petit matériel		55
Abonnement rallye lecture et magazine		99
Assurance et cotisations		300

Nous collectons toujours les crayons usagés dont le bénéfice ira aux coopératives scolaires.

### SIVOS :

Le SIVOS a prévu 6 300€ de budget fournitures pour les écoles sur l'année 2023.

Parallèlement à cela, un budget exceptionnel a été accordé afin d'acheter du matériel pédagogique et du mobilier sur les deux sites d'un montant d'environ 4300€. Nous remercions le SIVOS pour ces investissements.

### Investissements et travaux :

Nous remercions les mairies pour les travaux / investissements estivaux réalisés :

- A Fyé, les étagères installées dans la classe de Mme Geslot/Mme Rouland, l'installation d'un lino au sol dans la scan.
- A Oisseau, différents travaux, et l'installation du support à dessin.

### Remarques diverses :

La sonnette de Fyé ne fonctionne pas toujours correctement, ne pas hésiter à appeler sur le portable de direction si personne n'ouvre.

### Questions des parents d'élèves :

- Aménagement de la cour à l'école de Fyé : Il avait été évoqué l'an dernier de refaire la pelouse sur la cour de Fyé : la mairie va voir pour mettre de la terre végétale. Un père d'élève s'est proposé de financer un arbre. Cela demande une réflexion globale de l'aménagement de la cour. La mairie de Fyé travaille pour refaire les bâtiments de la scan et des classes de Mme Geslot/Mme Rouland et Mme Belliot. La construction à neuf des 2 bâtiments aurait un coût, et la mairie réfléchit à d'autres solutions. La mairie de Fyé envisage de mettre des ombrières avec des panneaux photovoltaïques dans la cour.

- Aménagement à Oisseau-le-Petit : L'équipe enseignante avait proposé de mettre une entrée de l'école à Oisseau du côté de la cour, avec un chemin qui longerait la cantine. Cela augmenterait la sécurité, pour pouvoir surveiller la cour en même temps et ne pas avoir les familles qui attendent là où le car se gare.

- Retard du car : il y a des travaux en ce moment et il peut donc y avoir un peu de retard.

### Dates des prochains conseils d'école

- Mardi 13/02/24 à Fyé 20h

- Lundi 01/07/24 à Oisseau-Le-Petit 18h30.